



Cadre réservé à l'Administration

Déclaration enregistrée le :

Concession n° :.....

Emplacement : AC/ NC Allée.....n°.....

Cavurne n°...../ columbarium n°.....

DEMANDE D'AUTORISATION :

- DE SCHELLEMENT D'URNE
- DE RETRAIT D'UNE URNE

A Monsieur le Maire de SAUVIGNY LE BOIS,

Je soussigné

Demeurant

- Concessionnaire
- Seul ayant-droit du concessionnaire M.....
degré de parenté :.....
- l'un des ayant-droit déclarant me porter fort pour les autres ayant-droit

sollicite l'autorisation :

1/ SCHELLEMENT D'URNE

de sceller l'urne contenant les cendres de (*nom – nom de JF -prénoms*) :

M.....

Domicilié(e) en son vivant :.....

né(e) le à

décédé(e) à, le

sur le monument érigé sur la concession acquise le par M.....

pour une durée de.....

2/ DEPOT OU RETRAIT D'UNE URNE

de retirer l'urne contenant les cendres de (*nom – nom de JF -prénoms*) :

M.....

domiciliée en son vivant :.....

né(e) le à

décédé(e) à, le

- en vue d'une restitution définitive à la famille
- pour une dispersion dans le Jardin du Souvenir
- pour un transfert dans une autre concession située :
 - Allée n°.....
 - dans l'espace « cavurnes » n°.....
 - dans le columbarium n°.....

acquise le par M..... pour une durée de.....

Fait à le

(signature)

REGLEMENT DU CIMETIERE DE SAUVIGNY LE BOIS – EXTRAITS

ARTICLE 49 – AUTORISATION DE DEPOT OU RETRAIT D'UNE URNE

Le dépôt et le retrait d'une urne dans une case de columbarium ou dans le caveau sont soumis à autorisation délivrée par l'Autorité Municipale. Cette autorisation sera demandée obligatoirement par écrit soit :

- *en vue d'une restitution définitive à la famille*
- *pour une dispersion dans le Jardin du Souvenir*
- *pour un transfert dans une autre concession*

ARTICLE 50 – SURVEILLANCE DES OPERATIONS DE DEPOT OU RETRAIT D'UNE URNE

Le dépôt, le retrait ou la reprise d'une urne dans une case de columbarium ou dans le caveau se feront obligatoirement en présence de l'Autorité Municipale.

Les opérations de dépôt ou de retrait d'urnes cinéraires d'une case du columbarium ou d'un caveau seront mentionnées dans le registre du columbarium.

Département de l'Yonne
Commune de SAUVIGNY LE BOIS

Cadre réservé à l'Administration
Déclaration enregistrée le :
Concession n° :.....
Emplacement : AC/ NC Allée.....n°.....
Cavurne n°...../ columbarium n°.....

**AUTORISATION : - DE SCELLEMENT D'URNE
- DE RETRAIT D'UNE URNE**

Le Maire de la commune de SAUVIGNY LE BOIS,

faisant suite à la demande présentée par M le

1/ SCELLEMENT D'URNE

autorise le scellement de l'urne contenant les cendres de :

M.....
décédé(e) le à

sur le monument érigé sur la concession acquise le par M.....
pour une durée de.....

2/ DEPOT OU RETRAIT D'UNE URNE

autorise le retrait de l'urne contenant les cendres de :

M.....
décédé(e) à, le

- en vue d'une restitution définitive à la famille
- pour une dispersion dans le Jardin du Souvenir
- pour un transfert dans une autre concession située :
 - Allée n°.....
 - dans l'espace « cavurnes » n°.....
 - dans le columbarium n°.....

acquise le par M..... pour une durée de.....

M. veillera au respect de la réglementation
en vigueur pour l'ensemble de ces opérations funéraires.

Par ailleurs, il me tiendra informé, sans délai, de tout manquement aux règles de salubrité publique.

Fait à SAUVIGNY LE BOIS le

Le Maire